

# Des compétences citoyennes pour toutes et tous



© Seventyfour / AdobeStock

L'outil d'apprentissage ParticipaTIC est désormais en ligne. Développé sur un mode collaboratif et dans une approche citoyenne, la plateforme est destinée à celles et ceux qui exercent une fonction de représentation des personnes handicapées.

Par **Viviane Guerdan**, présidente de ASA-Handicap mental, membre du GIFFOCH [\[1\]](#)

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées l'écrit clairement : « Les États Parties doivent consulter étroitement et faire participer activement les personnes handicapées » dans l'élaboration des lois et des décisions qui les concernent. Or, les autorités publiques ont de la difficulté à reconnaître les personnes handicapées, et en particulier celles avec un handicap mental, en tant que partenaires associés à la gouvernance locale, régionale, nationale ou européenne.

Afin de développer les compétences citoyennes et politiques dans les Organisations de personnes handicapées, un projet européen a été lancé en septembre 2016 par le Groupe international francophone pour les formations aux classifications du handicap [\[2\]](#). Intitulé « ParticipaTIC », l'initiative s'est fixé pour objectif de créer une plateforme d'apprentissage en ligne, collaborative et accessible, destinée à celles et ceux qui exercent une fonction de représentation des personnes handicapées. Elle s'adresse donc aussi bien aux auto-représentant·e·s qu'aux acteur·trice·s de l'inclusion sociale prêt·e·s à défendre les intérêts collectifs. Elle est assortie d'un Guide méthodologique.

Construits avec les principaux intéressés, les modules de formation permettent de renforcer leurs capacités de plaidoyer et de développer la conscience de leur rôle et de leur place de citoyens à part entière dans la société. Ce projet européen a répondu aux objectifs de la Convention de l'ONU mais aussi aux priorités de la Confédération dans les domaines de la qualité de la formation pour adultes, l'employabilité des personnes avec handicap et l'éducation à la citoyenneté.

## La participation à toutes les étapes

### Comment citer cet article ?

Viviane Guerdan, «Des compétences citoyennes pour toutes et tous», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 26 mars 2020, <https://www.reiso.org/document/5749>

Pour identifier les besoins de formation des représentants, une enquête a été menée auprès des personnes handicapées, des professionnels et des parents dans les quatre pays partenaires du projet, la Belgique, la France, la Roumanie et la Suisse. L'ensemble des informations récoltées a ainsi précisé les buts de la plateforme, ses objectifs, les compétences à travailler et les contenus à proposer. Les futurs utilisateurs ont également décrit leurs usages du numérique, leurs précédentes expériences avec une plateforme d'apprentissage en ligne et leurs recommandations par rapport à l'ergonomie, à l'interface et aux contenus de la plateforme.

Les partenaires ont ensuite soumis la plateforme à un processus d'évaluation. Deux campagnes successives de « tests-utilisateurs » ont mis en évidence les améliorations à effectuer tant sur le plan de l'utilisabilité et de l'accessibilité de la plateforme que sur les contenus de cours. Le processus participatif, voulu dès le départ par les partenaires, a été mené jusqu'au bout, la version finale de la plateforme étant le fruit d'une implication des acteurs de la formation tout au long de sa construction.

## La plateforme de formation

ParticipaTIC [3] comprend des modules interactifs, des vidéos, des contenus d'auto-évaluation, des mises en situation, des ressources documentaires et des espaces d'échanges. Elle fournit des ressources de formation pour améliorer deux types de compétences liées à la fonction de représentation :

- Des compétences pour renforcer le plaidoyer auprès des décideurs et des instances représentatives en matière d'intérêts et de droits des personnes handicapées en lien avec la Convention de l'ONU.
- Des compétences pour accroître la collaboration participative entre tous les membres d'une organisation.

Cette plateforme utilise le Learning Management System Moodle, libre de droits. Elle contient quatre modules de formation, chacun se déclinant en plusieurs cours parcourus librement par les apprenants.

- Module 1 : Comprendre et faire comprendre le rôle fondamental de l'action de revendication des droits ainsi que les concepts de handicap et de participation sociale (« Rien pour nous sans nous »).
- Module 2 : Comprendre la fonction de représentant au service d'intérêts collectifs.
- Module 3 : Comprendre les enjeux de certains articles fondamentaux de la Convention pour défendre ses droits.
- Module 4 : Explorer un outil d'évaluation de la qualité de l'accès aux services pour formuler des propositions d'amélioration de ces services.

La plateforme a été conçue pour répondre aux besoins d'une grande variété d'apprenant-e-s. Les contenus de formation sont disponibles pour toutes et tous via un seul et même site. Chaque utilisateur peut suivre les cours en toute autonomie. Certaines personnes avec un handicap mental ont toutefois besoin d'un accompagnement.

Afin d'assurer l'accessibilité pédagogique et numérique, des synthèses sont proposées en langage «Facile à lire et à comprendre» et des contenus généraux sont rédigés en un langage qui se veut compréhensible par toutes et tous. Une navigation simplifiée est prévue et trois options sont disponibles pour modifier la taille des caractères, le contraste des couleurs et pour activer une synthèse vocale.

Pour s'inscrire sur la plateforme de formation en ligne, les apprenant-e-s doivent simplement posséder une adresse e-mail [4].

## Le guide méthodologique

Comment concevoir un environnement médiatisé d'apprentissage collaboratif et accessible ? C'est ce que présente le guide méthodologique « Construction d'une plateforme à visée accessible et participative » comportant deux volumes : le « Guide méthodologique » et les « Eléments pour améliorer l'accessibilité », disponibles gratuitement en ligne [5].

Le volume 1 donne des conseils à des partenaires associatifs sur les différentes étapes à suivre pour construire ce type de plateforme. Elles sont structurées sur le modèle d'ingénierie pédagogique ADDIE (en français: Analyse-Conception-Développement-Mise à disposition-Evaluation). Didactique et orienté sur la pratique, le guide propose une fiche et des symboles à chaque étape pour reprendre les points d'attention récurrents. Une liste de différents acteurs intervenant dans la construction d'une telle plateforme est reprise de manière générale au début du guide, puis de manière spécifique. Des schémas illustrent l'enchaînement des étapes et l'aspect itératif de la construction d'une telle plateforme. Une place est réservée à l'expérience et aux témoignages des partenaires afin de favoriser le caractère transférable de la démarche.

Le volume 2 contient des recommandations d'ergonomie numérique. Elles sont basées sur les règles internationales [6] et sur l'expérience des concepteurs de la plateforme. Une check-list de contrôle est également proposée.

## Les retombées du projet

Les résultats du projet ont été présentés et testés lors de deux événements, l'un à Paris en juin 2019, l'autre à Sierre en août 2019. Les organisations d'entraide, d'aide ou d'assistance aux personnes handicapées, les organismes de la société civile qui défendent leurs intérêts, les institutions spécialisées, les représentants du monde de la santé et du monde académique, les autorités publiques nationales concernées par l'élaboration d'une politique du handicap ont expérimenté l'outil.

Les participant-e-s ont exploré les contenus des modules. Ils ont été ensuite invités à remplir un questionnaire d'évaluation pour se prononcer sur divers points : l'intérêt et l'utilité des contenus, l'accessibilité de la plateforme, leur intention de l'utiliser, leurs suggestions d'amélioration éventuelle.

De l'analyse des réponses récoltées, il ressort que la plateforme répond aux besoins et attentes des publics concernés : acquérir des outils accessibles pour exercer une fonction de représentant-e ; connaître et approfondir les articles de la Convention de l'ONU ; découvrir un nouvel outil d'analyse de l'environnement et d'évaluation de son accessibilité, pouvoir en faire usage avec les personnes handicapées et avec des étudiant-e-s. Les personnes interrogées envisagent d'utiliser la plateforme pour se former et/ou former les membres d'associations et/ou des étudiant-e-s dans le cadre de leur cursus académique.

Certains estiment qu'il serait intéressant et opportun de poursuivre le travail. Des suggestions de soutien à l'utilisation de la plateforme, de développement de ses contenus et d'amélioration de son accessibilité ont été formulées. Plusieurs participant-e-s se sont montré-e-s prêt-e-s à s'y investir aux côtés des partenaires européens.

## Les développements à venir

Cette plateforme de formation est un pas en avant dans l'émancipation et la participation des personnes concernées par le handicap et une réponse aux exigences formulées par l'ONU. Mais elle doit continuer de se développer. Les partenaires du projet entendent le poursuivre ces prochaines années pour améliorer l'accessibilité et les contenus de la formation, en partenariat avec les apprenant-e-s et les représentant-e-s associatifs. Les suggestions émises concernent en particulier : une information la plus large possible sur l'existence de ces nouveaux outils par des

articles, conférences, cours ; un coaching à l'utilisation de la plateforme; un développement de la plateforme par l'ajout d'une équivalence en crédits ECTS ; une évaluation de l'impact du projet grâce à la création d'une communauté d'utilisateurs prêts à partager les résultats de leur usage de la plateforme et du guide, et à témoigner de l'effet produit sur le développement de leurs compétences de porte-parole.

Dans cette perspective, un cours de coaching à l'utilisation de la plateforme est désormais proposé par ASA-Handicap mental [7]. Des présentations de ParticipaTIC ont aussi lieu dans des cours académiques, des congrès et des colloques d'associations en Suisse. Ces démarches visent à poursuivre cet engagement pour une société qui soutient la participation des personnes aux décisions institutionnelles et politiques qui les concernent.

[1] Avec la contribution, pour la relecture, de Marie Cuenot, coordinatrice du projet, chargée de recherche à l'EHESP (France).

[2] Ou GIFFOCH. Sa composition: Pour la Suisse, ASA-Handicap mental. Pour les autres pays : l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), France ; l'Institut de Formation en Pédiatrie-Podologie, Ergothérapie, Masso-Kinésithérapie (IFPEK), France ; l'Université catholique de Lille (UCL), France ; Humanité et Inclusion, France ; la Haute Ecole Libre de Bruxelles (HELBr) – Illya Prigogine, Belgique ; la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa), Belgique ; GRAVIR Asbl, Belgique ; SSEO Technical Assistance, Roumanie. En partenariat avec le Collectif Handicap 35 (France).

[3] [Site internet](#)

[4] Pour toute question concernant le projet ou la plateforme, merci d'écrire à [contact@participatic.eu](mailto:contact@participatic.eu)

[5] Les deux volumes sont gratuitement disponibles en format pdf, en français et en roumain. Le «[Guide méthodologique](#)», 87 pages, et les «[Éléments pour améliorer l'accessibilité](#)», 55 pages.

[6] Ce sont notamment les règles du Web Content Accessibility Guidelines.

[7] Voir cette [page internet Formation](#)